

A.T.F
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 20 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 18 F RUE DES NAVARRIES, 33380 MIOS
952 232 635 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 MAI 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 218 683,87 € de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 218 683,87 €

Affectation :

Aux « autres réserves » 218 683,87 €

Qui s'élèvent ainsi à 334 194,82 €.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

05516036F3B04D6...

A.T.F
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 20 000 €
SIÈGE SOCIAL : 18 F RUE DES NAVARRIES 33380 MIOS
952 232 635 RCS BORDEAUX

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

Signé par :

05516036F3B04D6...

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	460 990		460 990	460 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	300		300	300
Total de l'actif immobilisé (III)		461 290		461 290	460 300
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	183 492		183 492	31
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	673		673	29 997
Total de l'actif circulant (IV)		184 165		184 165	30 027
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		645 455		645 455	490 327
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				300	300
(2) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	20 000	20 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart s de réévaluati on		
	Ecart s d'équivalen ce		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 000	2 000
	Réserves statut aires ou contractuelles		
	Réserves réglement ées		
	Autres réserves	115 511	6 698
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	218 684	108 812
	Subventions d'investis sement		
	Provisions réglement ées		
	Total des capitaux propres	356 195	137 511
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	274 510	329 098
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	575	658
	Dettes fiscales et sociales	14 175	23 060
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	289 260	352 816
	Ecart s de conversion et différences d'évaluati on - Passif		
	TOTAL PASSIF	645 455	490 327
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		218 683,87	108 812,49
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		289 260	352 816
(2) Dont emprunts participatifs			

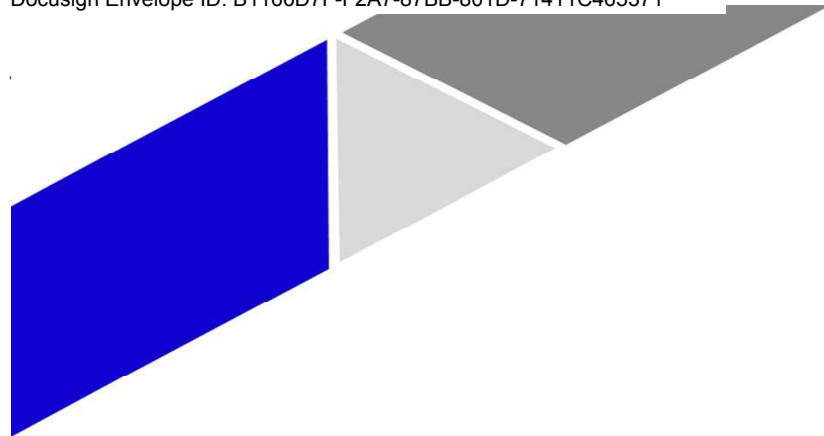
Compte de Résultat

1/2

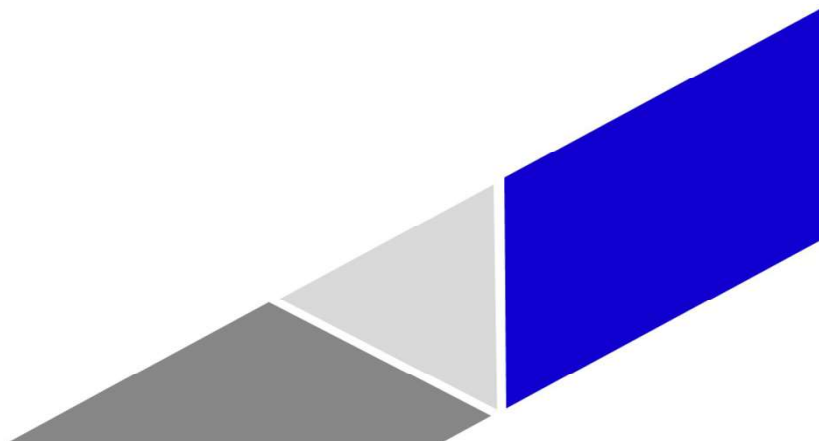
Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	120 000		120 000	120 000
	Montant net du chiffre d'affaires	120 000		120 000	120 000
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation				120 000	120 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			15 145	14 964
	Impôts, taxes et versements assimilés			422	394
	Salaires			46 951	15 903
	Cotisations sociales			1 692	847
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			3	2
Total des charges d'exploitation				64 212	32 109
RESULTAT D'EXPLOITATION				55 788	87 891
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		55 788	87 891
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	180 000	50 000
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	2 221	
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	182 221	50 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	12 170	14 307
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	12 170	14 307
RESULTAT FINANCIER		170 050	35 693
RESULTAT COURANT avant impôts		225 838	123 583
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		7 154	14 771
Total des produits		302 221	170 000
Total des charges		83 537	61 188
RESULTAT DE L'EXERCICE		218 684	108 812
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			



Annexe



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **645 455** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **302 221** euros et un total **charges** de **83 537** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **218 684** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n°2023-03 du 7 juillet 2023. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois au comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2025.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le

Règles et Méthodes Comptables

coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible

Règles et Méthodes Comptables

d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Changement de méthode

Suite à la mise à jour du règlement ANC n°2022-06 du 5 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, la présentation des états financiers du 31/12/2025 et du 31/12/2024 est modifiée. Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation (reprise sur subventions d'exploitation, etc...) et des charges d'exploitation (indemnités salariales, etc...).

Les principales incidences financières et de présentation sont les suivantes :

Présentation avant changement		Présentation après changement	
Reprise sur Provision		Cotisations sociales	
791000	Transfert de charges d'exploitation	649000	Charge de personnel imputées à des tiers
Reprise sur Provision		Autres produits d'exploitation	
791100	Transfert de charges d'exploitation	758700	Indemnités d'assurance
Produits exceptionnels		Autres produits d'exploitation	
775200	Produits de cessions d'éléments d'actifs	757200	Produits de cessions d'éléments d'actifs
Charges exceptionnelles		Autres charges d'exploitation	
675200	Valeur nette des éléments d'actifs cédés corporels	657200	Valeur nette des éléments d'actifs cédés corporels